



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 09 MARS 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 28 février 2023
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 13
Nombre de procuration : 01

Extrait n°BC-03-2023-035

Objet : Approbation de la contribution financière de CAP Nord Martinique dans le cadre de la création de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) des Communes du Nord de la Martinique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Bruno Nestor AZÉROT.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que dans le cadre de l'appel à projet *Atlas de la Biodiversité (ABC) Outre-Mer* lancé en 2019, le Parc naturel de Martinique (PNRM) a soumis à l'Agence française pour la biodiversité (AFB), un projet pour la réalisation d'*Atlas de la Biodiversité Communale des communes du Nord de la Martinique* en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique), l'ONF, l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) et les municipalités. Cette proposition a été mise en œuvre dans l'optique future de réalisation des *Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)* pour toutes les Communes de Martinique et s'inscrit dans un projet de territoire en lien avec le Plan de gestion des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée, le Plan Paysage et l'inscription de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO ;

Considérant que ce projet s'inscrit sur une durée de 3 ans (2019-2022) suivant 3 axes :

1. L'amélioration des connaissances,
2. La sensibilisation de l'ensemble des acteurs locaux à la biodiversité,
3. L'intégration des enjeux dans les actions et stratégies du territoire.

Considérant qu'un chef/animateur en contrat à durée déterminée de 30 mois a été embauché, afin de réaliser le suivi administratif et opérationnel, d'animer la gouvernance et les ateliers participatifs. Il assure la coordination des contributions des partenaires et prestataires participant au projet. Des prestations seront dédiées aux inventaires de biodiversité, à l'analyse des données et aux conception et édition des outils d'information et de sensibilisation au sein du périmètre déterminé ;

Considérant que les onze Communes concernées sont le Prêcheur, Grand-Rivière, Macouba, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge, Saint-Pierre, Lorrain, Marigot, Carbet et Fonds-Saint-Denis ;

Considérant que les inventaires seront focalisés sur le milieu terrestre, excepté pour la Commune du Prêcheur pour laquelle le milieu marin bénéficiera également d'inventaires car la présence d'une réserve naturelle territoriale marine fait du milieu marin, un intérêt particulier pour la biodiversité de la Commune ;

Considérant qu'un des objectifs de ce projet est d'impliquer les acteurs locaux et le grand public. Pour cela des ateliers participatifs seront organisés en cours de projet (1 atelier par Commune) afin de recueillir leurs informations, leurs données et leurs attentes vis-à-vis de la connaissance et de la prise en compte de la biodiversité communale ;

Considérant que la mission du chef animateur sera complétée par plusieurs contributions :

- CAP Nord Martinique qui apportera sa connaissance du territoire et son expertise et contribuera également financièrement au projet (apport de 30 000€),
- L'ONF qui se focalisera sur des inventaires de zones à enjeux spécifiques et contribuera financièrement au projet (11 990.80€),
- L'Institut de Recherche et de Développement (IRD) qui se chargera de l'identification des activités socio-économiques et de leurs impacts sur la biodiversité pour chaque ABC.

L'ensemble des acteurs précités ainsi que les autres co-financeurs formeront le Comité de pilotage ;

Considérant que l'engagement de CAP Nord Martinique a été confirmé par un courrier de soutien du 26 juillet 2019. Toutefois, le démarrage de la mission a accusé un retard induit par des difficultés liées au COVID 19 et la signature d'un avenant de prorogation entre l'AFD et le PNRM a été nécessaire. Le 28 novembre 2022, la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique a été de nouveau sollicitée dans le cadre du démarrage du projet afin de réaffirmer sa participation ;

Considérant le plan de financement établi :

- DÉPENSES :

Nature des dépenses	Montant (€)
Dépenses réelles liées au projet	
Charges de personnels	200 999,74
<i>Dont personnels permanents</i>	65 199,74
<i>Dont personnels non permanents (CDD et stagiaires)</i>	135 800,00
Sous-traitance (prestataires)	223 854,38
<i>Dont prestation d'édition des ABC et synthèses des ABC</i>	24000,00
<i>Dont centralisation, analyse des données et restitution cartographique</i>	60000,00
<i>Dont inventaires de biodiversité</i>	123 354,38
<i>Dont stratégie de communication pour les invitations aux ateliers itinérants</i>	5000,00
<i>Dont création d'un spot TV et d'un spot radio pour la restitution des résultats</i>	6500,00
<i>Dont création d'une exposition itinérante</i>	5000,00
Missions/ déplacements	9000,00
<i>Dont venue de chercheurs de l'IRD pour apport d'expertise</i>	9000,00
Autres	9120,00
<i>Dont frais de restauration des participants</i>	2000,00
<i>Dont Matériel</i>	7120,00
Frais de gestion	2480,00
<i>Dont frais de gestion IRD</i>	2480,00
TOTAL	445 454,12 €

- RECETTES :

Nature des produits	Montant (€)	Taux (%)
Subventions :	342 263,32	76,9%
<i>Dont Agence française pour la biodiversité</i>	190000,00	42.7%
<i>Dont Collectivité territoriale de Martinique</i>	71663,32	16.1%
<i>Dont Office de l'eau Martinique</i>	50600,00	11.36%
<i>Dont CAP Nord Martinique</i>	30 000	6.73%
Autofinancement :	103 190,80	23.1%
<i>dont temps de personnel valorisé (le cas échéant) IRD et ONF</i>	58190.80	13%
<i>dont fonds propres PNM</i>	45000,00	10.1%
TOTAL	445 454,12€	100

Considérant qu'il est proposé à CAP Nord Martinique de confirmer son engagement à ce projet en autorisant le versement d'un montant de 30 000 € auprès du Parc Naturel de Martinique ;

Considérant que les membres de la Commission Aménagement Habitat Infrastructure et Grand Cycle de l'Eau (AHI GCE) réunis le 07 février 2023 ont émis un avis favorable pour la démarche proposée et la subvention d'un montant de 30 000€ ;

Considérant que les membres de la Commission mixte Subvention - Finances réunis le 15 février 2023 ont émis un avis favorable pour la démarche proposée et la subvention d'un montant de 30 000€ ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver le versement de la contribution financière de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique pour un montant de 30 000 € au Parc Naturel de Martinique dans le cadre de la création de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) des Communes du Nord de la Martinique.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 12 avril 2023

Le Président



Signature of Bruno Nestor AZÉROT, President of the CAP Nord Martinique.

Bruno Nestor AZÉROT